



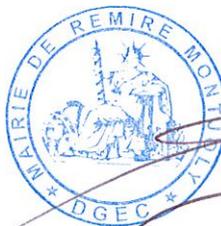
COMMUNIQUÉ
N°2022-31./RM/CT)

Objet : PRÉVENTION CONTRE LES MOUSTIQUES

Dans le cadre de la lutte contre les moustiques, le Maire invite la population à utiliser du sable mouillé à la place de l'eau et à récupérer les pots, les bougies et les autres déchets après les Fêtes de la Toussaint.

17 OCT. 2022

**Pour le Maire empêché,
1^{er} Adjoint Délégué**



Serge FELIX